



DOCUMENTATION, POLITIQUE DES PÔLES

Le doublement des collaborations entre pôles de compétitivité et autres pôles ou « clusters » entre 2008 et 2011

C'est le constat qui émane de l'enquête menée auprès des pôles de compétitivité par les évaluateurs de la 2e phase de la politique des pôles.

Mis en ligne le 04 octobre 2012

- Entre 2008 et 2011, les collaborations entre les pôles de compétitivité et les autres « clusters » au sens générique du terme (autres pôles, grappes, clusters régionaux ou étrangers) ont plus que doublé : le nombre d'accords formalisés est passé de 194 à 394.
- Les collaborations entre pôles de compétitivité français sur leur territoire représentent près de la moitié de l'ensemble de ces collaborations.
- Environ un tiers de l'ensemble des relations nouées avec les différents « clusters » se fait en dehors de leur territoire.

Le développement des relations inter-pôles répond à des enjeux d'efficacité : mutualisation, développement de complémentarités entre feuilles de route stratégique, renouvellement des dynamiques de l'usine à projets, visibilité à l'international. Il se traduit par la signature de chartes de coopération très diverses.

- L'émergence des projets collaboratifs de R&D est au cœur de ces collaborations. Elle concerne notamment des co-labellisations de projets de R&D, motivées par la recherche de compétences techniques complémentaires. Le nombre de projets de R&D co-labellisés par plusieurs pôles a ainsi presque triplé entre 2008 et 2011, concrétisant un élargissement du réseau des pôles et la diversification de leurs partenaires
- Les pôles ont également su développer leurs collaborations pour mener ensemble des actions de développement à l'international. Ainsi, les missions à l'étranger, conduites par plusieurs pôles, ont doublé sur la période 2008 à 2011. L'augmentation de ces coopérations a été, notamment, impulsée par l'accompagnement proposé aux pôles dans le cadre de la convention DGCIS-Ubifrance.
- Sur le terrain, des complémentarités existent entre les pôles de compétitivité et les autres clusters au niveau local (grappes, clusters régionaux). Globalement, les pôles de compétitivité ont un positionnement axé sur la R&D collaborative, alors que les grappes et autres clusters régionaux sont le plus souvent positionnés sur le développement économique territorial. Les modalités de collaboration entre ces différentes structures sont variables selon les régions.
- Les pôles de compétitivité et les clusters étrangers ont établi des collaborations formalisées en très forte croissance entre 2008 et 2011. Chaque pôle a formalisé en moyenne 4,8 collaborations avec des clusters à l'étranger en 2011, contre 1,9 en 2008. Globalement, les pôles privilégient les clusters européens. Ceux-ci représentent 68% de l'ensemble des coopérations sur la période 2008 à 2011. Leur rayonnement est néanmoins mondial puisque des partenariats « inter-clusters » existent sur tous les continents.

